

Rien ne peut honorer davantage le Docteur de la Vérité que l'enseignement et la défense de sa doctrine, qui, d'après les multiples et incomparables approbations du Saint Siège, est devenue un des biens communs les plus précieux de l'Eglise militante. Ajoutons même que, dans la mesure où l'œuvre de saint Thomas contribue si profondément à la formation du théologien, et dans la mesure où l'habitus de théologie demeure substantiellement dans les heureux, son œuvre est aussi un bien commun de l'Eglise triomphante.

Or, dans cette doctrine du Docteur Angélique, la partie qui porte sur la fin dernière de la créature raisonnable, occupe, manifestement, une position centrale, car, notre fin dernière n'est autre chose que Dieu tel qu'il est en lui-même, connu "quantum ad id quod notum est sibi soli de se ipso." Mais, comme cette fin n'est la nôtre que par la libérale et miséricordieuse bonté divine, et non pas un droit de nature, il convient, que dis-je, il est tout à fait nécessaire, de savoir quel mode nous devons observer dans la poursuite du bien divin. Car, il ne suffit pas de vouloir la possession de ce bien, encore faut-il le poursuivre conformément à la nature elle-même de ce bien.

Or, il est de nature de ce bien, de ce bien parfait de la nature intellectuelle, d'être tellement surabondant, qu'il est incommensurable à toute intelligence créée. "Perfectio beatitudinis absoluta est solus Dei: quia solus ipse tantum

cognoscit se et amat quantum cognoscibilis est et amabilis (Infinite enim cognoscit, et amat infinitam veritatem et beatitudinem suam). " (In Jo.14,lect.1) Cela veut dire que le bien divin ne peut être le bien propre que de Dieu et qu'il ne peut jamais être qu'un bien commun de la créature raisonnable. Dans la bonté, Dieu est la mesure; du bien propre de la créature, la créature elle-même est à la fois mesure et terme.

"...Quantum ad directionem recipientem (bonum proprium...hominis inquantum est singularis persona) unusquisque est sibi principale objectum dilectionis." (de Carit.,4,ad 2) Pour que Dieu soit notre bien propre, par opposition au bien commun, il faudrait que, dans la bonté, nous ne soyons pas simplement des dieux, mais que nous soyons Dieu même.

Or, il semble, d'après un critique récent, que cette doctrine n'est pas thomiste, qu'elle est une innovation radicale et hardie, avancée pour la première fois dans l'Histoire de la doctrine chrétienne, vers le milieu du XX^e siècle, dans un ouvrage intitulé "De la primauté du bien commun contre les personnalistes"; que la thèse centrale de cet ouvrage est non seulement dangereuse, mais qu'elle est contraire à l'enseignement de tous les Pères de l'Eglise, de tous les théologiens, de tous les philosophes chrétiens; qu'elle sape les bases même de la morale chrétienne. L'accusation ne manque pas de gravité. Il ne serait pas possible d'enseigner le contraire de ces autorités sans verser dans l'hérésie.

Laissons pour un moment ce jugement sombre pour revenir à saint Thomas. Quel est son enseignement explicite en cette

matière? Dieu est-il, oui ou non, en tant qu'objet de la bonté, et en tant qu'objet de la charité, bien commun?

Pour ceux qui connaissent le latin, la lettre de saint Thomas ne pourrait être plus claire: "...Cum in Deo sit unum et idem ejus substantia et bonum commune, omnes qui vident ipsam Dei essentiam, eodem motu dilectionis moveruntur in ipsam Dei essentiam prout est ab aliis distincta, et secundum quod est quoddam bonum commune." (Ia. q. 60, a. 5, ad 5) Tout comme dans les expressions "verum est quoddam bonum" et "beatitudo est quoddam bonum", le terme "quoddam" est un pronom indéfini qui, en français, se traduit par "un", "un bien", "un bien commun", et non pas, comme lorsqu'il est employé, très rarement, par mode d'adjectif pour signifier "en un certain sens". Si, dans le passage que

je viens de citer, il était employé en ce dernier sens, la seconde partie du texte serait en contradiction ouverte avec la première. "Verum est quoddam bonum" veut dire que le vrai est un bien, un bien au sens le plus propre; il est même le plus grand des biens. De même, la bonté n'est pas bien seulement en un certain sens; elle est "bonum perfectum intellectu lis naturae" lorsque saint Thomas dit du bien de la communauté politique qu'il est "quoddam bonum commune", il veut dire exactement cela, à savoir, qu'il est, non pas le bien commun, ni bien commun "en un certain sens" seulement, mais un bien commun. Il convient de dire "quoddam", puisqu'il en existe d'autres. De la grammaire, assez utile pour lire la littera Sancti Thomas, tournons à la théologie.

Faut qu'en Dieu "unum et idem (est) ejus substantia et bonum commune", l'objet de la vertu théologale de charité ne pour-

Jamais être autre chose que Dieu en tant que bien commun.

Pourquoi, en effet, chacun aime-t-il Dieu plus que soi-même,

solt naturellement, soit selon la charité? A cette question

saint Thomas ne répond pas vaguement en disant que Dieu est

le souverain bien, ou que Dieu est un bien infiniment meilleur

que nous. Non, il répond formalisatie, dans les termes suiv-

vants: "...Homo in sua integritate naturae super omnia diligit

Deum et plus quam seipsum... quia unaquaque pars naturaliter

plus amat commune bonum totius quam particulars bonum proprium..."

Unde multo magis debet homo diligere Deum, qui est bonum commune

funtatur super communications donorum gratiae. Et ideo, ex

caritate magis debet homo diligere Deum, qui est bonum commune

omnium, quam seipsum: quia beatitudo est in Deo sicut in communi

et fontali omnium principio qui beatitudinem participare possunt."

(IIa IIae, q.26,a.3,c.) On l'aura remarqué, il ne s'agit pas ici

de l'amour du prochain, mais de l'objet principal de la charité.

Cet objet, abstraction faite du prochain, est bien commun. C'est

parce que nous aimons déjà Dieu comme bien commun que, par voie

de conséquence, nous aimons aussi le prochain. Si, en fait, il

n'existe pas de prochain, Dieu serait encore ainsi en tant que

"(comme et fontale omnium principium) qui beatitudinem parti-
cipare possunt". La dénomination "bien commun" ne provient donc

pas, comme le soutient l'intelligence superficielle des adver-
saires, de l'existence d'une pluralité de personnes créées, mais

elle est le nom propre de l'incommensurable surabondance et de
l'inépuisable communicabilité du bien divin.

Pour cette même raison, il ne suffit pas de vouloir le bien
divin pour le posséder. C'est là le propre du tyran dont le

crime consiste à vouloir s'approprier le bien commun comme un
bien propre. Dans l'article du de caritate (2) où saint Thomas
prouve que la charité est une vertu, et quelle sorte de vertu,
il précise que l'exercice propre des vertus infuses pré-existe
l'amour du bien commun divin prout est beatitudinis objectum.
"Amare autem bonum aliquius civitatis contingit duplicitate: uno
modo ut habeatur; allo modo ut conservetur. Amare autem bonum
aliquius civitatis ut habeatur et possideatur, non facit bonum
politicum; quia sic etiam aliquis tyrannus amat bonum aliquius
civitatis ut ei dominatur; quod est amare seipsum magis quam ci-
vitatem: sibi enim ipse hoc bonum concupiscit, non civitati.
Sed amare bonum civitatis ut conservetur et defendatur, hoc est:
vere amare civitatem; quod bonum politicum facit; in tautum que
aliqui propter bonum civitatis conservandum vel amplandum, se
periculis mortis exponent et negligunt privatum bonum. Sic igitur
tunc amare bonum quod a beatis participatur ut habeatur vel pos-
deatur, non facit hominem bene se habentem ad beatitudinem, qui
etiam malum illud bonum concupiscunt; sed amare illud bonum secundum
dum se, ut permaneat et diffundatur et ut nihil contra illud be-
num agatur, hoc facit hominem bene se habentem ad illam societe-
tem beatorum; et haec est caritas, quae Deum per se diligit, et
proximos qui sunt capaces beatitudinis, sicut seipso." Je tra-
duis la dernière partie de ce texte: "Ainsi donc, aimer le bien
participé par les bâcheureux pour l'acquérir ou le posséder,
cela ne fait pas que l'homme soit bien disposé par rapport à la
béatitude, car les méchants aussi convoitent ce bien; mais aimer
ce bien en lui-même, pour qu'il se conserve et se diffuse, et

pour que rien ne soit fait contre lui, c'est cela qui fait que l'homme est bien disposé par rapport à cette société des heureux; et c'est en cela que consiste la charité, qui aime Dieu pour lui-même et le prochain qui est capable de bénitude, comme soi-même."(BG.15)

Lorsque, dans le traité des Lois, saint Thomas montre que la fin ultime de la loi (disons entre parenthèses que toute loi, la loi éternelle comme la loi naturelle, la loi divine comme la loi humaine, la loi privée comme la publique, est essentiellement ordonnée au bien commun) n'est autre chose que la bénitude qu'il appelle expressément "felicitas communis", il n'entend pas que cette félicité est le terme d'une assuetudin communis, comme si Dieu était atteint par le corps pris comme ensemble, et non pas dans l'assuetudo singularis des personnes prises individuellement, je veux dire, par leur bénédiction formelle, créée qui est l'acte et le bien propre de l'intelligence créée; il entend que l'objet de la bénédiction de l'un est aussi, d'une manière numérique, l'objet de la bénédiction de l'autre.

Or, le fait que chaque créature raisonnable se dirige même vers cet objet, ne lui enlève pas la nature de partie en face du bien divin. Voici, encore une fois, la littera Sancti Thomas: "Sicut enim homines qui sunt unius civitatis consortes in hoc convenient, quod uni subduntur principi, enjus legibus gubernantur, ita et omnes homines in quantum naturaliter in beatitudinem tendunt, habent quendam generalis convenientiam in ordine ad Deum, sicut ad summum omnium principem et beatitudinis fontem et totius justitiae legislatorem. Considerandum est autem, quod

bonum commune secundum rectam rationem est bono proprio referendum: unde unaquaque pars naturali quodam instinctu ordinatur ad bonum totius. Cujus siéum est, quod aliquis personae rationi maximi exponit, ut cor vel caput conservet, ex quibus totius hominis vita dependat. In predicta autem communitate quoniam homines in beatitudinis fine convenient, unusquisque homi-

ut pars quedam consideratur, bonum autem commune totius est ipse Deus, in quo omnium beatitudo consistit. Sic igitur secundum rectam rationem et naturae instinctum unusquisque seipsum in Deum ordinat sicut pars ordinatur ad bonum totius, quod quidem per charitatem perficitur, qua homo seipsum propter Deum sumat."de Perfectione Vitae Spiritualis, c.13)

Dans un passage de l'Avant-propos de mon essai sur la pri-
nauté du bien commun, qui rappelle aux adversaires le style et la portée des controverses de la scholastique baroque, je dis ceci: "Le péché des anges fut une erreur pratiquement personnelle: ils ont préféré la dignité de leur propre personne à la dignité qui leur serait venue dans la subordination à un bien supérieur mais commun dans sa supériorité même. L'hérésie pé-
lagienne, dit Jean de Saint Thomas, peut être considérée comme une étincelle de ce péché des anges. Elle n'en est qu'une étincelle, car, alors que l'erreur des anges fut purement pratique,
l'erreur des pélagiens était en même temps spéculative. Nous croyons que le personnalisme moderne n'est qu'une réflexion de cette étincelle, spéculativement encore plus faible. Il égrive en doctrine spéculative une erreur qui fuit à l'origine seulement pratique..."(BG.3)

Le passage que je viens de lire contient une référence à Jean de St. Thomas dont je cite un extrait assez long en note. Mais il faut remarquer que la doctrine de ce grand théologien (1589-1644) s'appuie directement sur l'autorité de saint Augustin (354-430) qui, parlant des bons anges et des mauvais, nous dit expressément: "dum alii constanter (à savoir les bons) in communione omnibus bono, quod ipse illis Deus est, atque in ejus asternitate, veritate, charitate persistunt; alii (à savoir les mauvais) sun potestate potius delectati, velut bonum suum sibi ipsi essent, a superiori communione omnium beatifico bono ad propria refluxerunt..." (de Civ. Dei. XII. 1). Ce qui veut dire en français: "Les uns, inviolablement attachés au bien commun de tous, qui n'est autre que Dieu même, demeurent dans son éternité, dans sa vérité, dans sa charité; les autres abandonnent à l'irréssistible de leur propre puissance, et, comme s'ils étaient eux-mêmes leur bien, des hauteurs du bien commun suprême et bâti-figue de tous, ils tombent au niveau de leur bien propre..." Jean de St. Thomas s'appuyait encore sur l'autorité de saint Grégoire le Pape (c. 540-604)!: "Dum (Leviathan) privatum celstitudinem superbe appetit, jure perdidit participantem". (Mor. 3), 21) Il y a en outre l'autorité de saint Bernard (1090-1153): "Homines infirmiores sunt, inquit (diabolus), inferioresque na- tura, non decet esse concives, nec aquales in gloria." (7 in Cantica) Et enfin il y a l'autorité de saint Thomas (1225/5-1274) pour ce point précis du péché des anges: "Affecavit diabolus ex cellentiam singulariter". (I, 63, 2) Quant à l'auteur de "la primauté du bien commun", il fit son apparition dans ce bas monde en 1906,

et il publia pour la première fois cette théorie qui ébranle à Jean de St. Thomas dont je cite un extrait assez long en note. Mais il faut remarquer que la doctrine de ce grand théologien (1589-1644) s'appuie directement sur l'autorité de saint Augustin (354-430) qui, parlant des bons anges et des mauvais, nous dit expressément: "dum alii constanter (à savoir les bons) in communione omnibus bono, quod ipse illis Deus est, atque in ejus asternitate, veritate, charitate persistunt; alii (à savoir les mauvais) sun potestate potius delectati, velut bonum suum sibi ipsi essent, a superiori communione omnium beatifico bono ad propria refluxerunt..." (de Civ. Dei. XII. 1). Ce qui veut dire en français: "Les uns, inviolablement attachés au bien commun de tous, qui n'est autre que Dieu même, demeurent dans son éternité, dans sa vérité, dans sa charité; les autres abandonnent à l'irréssistible de leur propre puissance, et, comme s'ils étaient eux-mêmes leur bien, des hauteurs du bien commun suprême et bâti-figue de tous, ils tombent au niveau de leur bien propre..." Jean de St. Thomas s'appuyait encore sur l'autorité de saint Grégoire le Pape (c. 540-604)!: "Dum (Leviathan) privatum celstitudinem superbe appetit, jure perdidit participantem". (Mor. 3), 21) Il y a en outre l'autorité de saint Bernard (1090-1153): "Homines infirmiores sunt, inquit (diabolus), inferioresque na- tura, non decet esse concives, nec aquales in gloria." (7 in Cantica) Et enfin il y a l'autorité de saint Thomas (1225/5-1274) pour ce point précis du péché des anges: "Affecavit diabolus ex cellentiam singulariter". (I, 63, 2) Quant à l'auteur de "la primauté du bien commun", il fit son apparition dans ce bas monde en 1906,

et il publia pour la première fois cette théorie qui ébranle les fondements même de la doctrine chrétienne, en 1912. Certaine méthode historique nous ^{niet} de temps à autre en face d'au- chronismes pour la moins étonnantes.

Quant à la paraphrase de Jean de saint Thomas la voici:

"... Recusarunt (diaboli) coelestem beatitudinem, quia partici- pata, et communis erat multis, et solum voluerunt privatam, sci- licet quotiens privatum, et proprium, quia prout sic habebat diues conditiones maxime opportunas superbiae, scilicet singulari- tatem, seu nihil communem habere cum inferioribus, quod ipsis vul- pare videbatur, etiamque esset gloria supernaturalis, et non ha- beret illam ex speciali beneficio, et gratia, et quasi precario:

hoc enim maxime recusent superbii, et maxime recusavit angelus.

Et ad hoc pertinet parabola illa Iudee XIV, de homine qui fecit coenam magnam, et vocavit multis, et cum vocasset invitatos coe- derent se excusare: idcirco enim fortassis recusaverunt ad illam cō- nam venire, quia magna erat, et pro multis, diligentes consorti- tates, licet longe inferiores, utpote naturalis ordinis, iste qui- viliam emi, illa quia iusta bonum, alius quia uxorem duxerat, uni- quisque propriam excusationem praetendens, et privatum bonum, qui- proponit, recusans vero coenam, quia magna, et multis communem. Iste est propriissima spiritus superbiae." (Theol. IV, 920)

Comment pourrait-on dire plus clairement que la chute des anges était la conséquence directe de leur refus de la communauté de la beatitude surnaturelle? Mais pourtant, par leur foi et leur connaissance naturelle trèsparfaite, ils savent bien mieux que

nous, que l'identité de cette fin devait être une assentie.
singularis: ils savaient que Dieu même et Dieu seul est l'objet
premier de cette bénédiction; ils savaient que cette vision ne
serait aucunement diminuée ou dérangée, qu'elle ne serait pas
moins immédiate par le fait qu'il existe d'autres personnes
pour en jouir. Néanmoins, ils ont préféré ce bien inférieur
qu'ils peuvent posséder comme le privilège de la nature ange-
lique ou comme un bien purement personnel. C'est le propre des
orgueilleur qui cherche avant tout la "celitudo sui". On peut
comparer ces anges aux invités au grand repas de la parabole
que nous lisons dans saint Luc, chapitre 11. Tous, unanimement,
se mirent à s'excuser. Le premier dit: J'ai acheté une terre,
et il faut que j'aille la voir; je te prie de m'excuser. Le
second dit: J'ai acheté cinq paires de bœufs, et je vais les
essayer; je te prie de m'excuser. Un autre dit: Je viens de
me marier, et c'est pourquoi je ne puis aller... Ils préféraient
donc leurs affaires privées. Ce n'est pas à cause de son excelle-
rence qu'ils refusaient d'assister au banquet, mais parce que
l'hôte "fecit coquam magnam, et vocavit multos," parce qu'il
donna un grand repas où il convia beaucoup de gens. C'est cela
qui, d'après les paroles même de Jean de saint Thomas, leur pa-
raissait vulgaire.

Les anges pécheurs savaient fort bien que Dieu ne peut être
que bien commun tant pour l'ange que pour l'homme. Néanmoins,
ils préféraient leur bien propre inférieur parce qu'il était ex-
clusivement le leur. Et comme précise Jean de saint Thomas,
"bien que l'ange se soit en vérité abatté par cet abandon des

bien supérieurs... il s'efforçait, à grand commerce d'argu-
ments, de prouver aux autres à satiété, qu'il ne visait en
cela qu'à une plus grande ressemblance avec Dieu, parce qu'ainsi
il procédait moins en dépendance de sa grâce et de ses faveurs,
et de manière plus personnelle (magis singulariter), et en ne
communiquant pas avec les inférieurs.

Et n'est-ce pas leur désir d'imiter la singularité de Dieu
plutôt que le désir de s'assimiler à Dieu dans l'union et l'in-
formation de la bénédiction surnaturelle, qui fit protester saint...
par ce cri interrogatoire qui est devenu son nom: Quis ut Deus? C...
Vollà donc du personnalisme en haut lieu.
Hérésie pélagienne, dit Jean de saint Thomas, n'est qu'une
étincelle de ce péché des anges. La raison en est très simple.
Les anges ne pouvaient commettre d'erreur spéculative. La doc-
trine thomiste est constante sur ce point. Leur erreur était
purement pratique une ignorantia electionis, comme dit saint
Thomas même du péché d'Adam. Mais l'hérésie pélagienne consiste
dans une erreur spéculative. Elle enseigne qu'à parler abso-
lument les puissances naturelles nous suffisent pour atteindre à
la bénédiction surnaturelle. J'ajoute que le personnalisme, pour
autant qu'il proclame l'objet de la bénédiction surnaturelle un b...
propre de la personne créée, n'est à son tour qu'une réflexion
de cette étincelle, puisqu'il manifeste une débilité spéculative
plus grande encore. En effet, son erreur ne porte pas d'abord
sur les moyens d'atteindre à cette fin (la grâce elle-même et la
lumière de gloire sont créées), mais elle porte directement sur
la nature même de Dieu. Si donc ce personnalisme mérite plus
d'indulgence, c'est uniquement parce qu'il est plus stupide.

Voilà ce que veut dire le passage cité de mon Avant-propos.

Est-ce la filiation que nous établissons entre le péché des anges, l'hérésie plagiennne et le personnalisme qui évoque le souvenir de la scolastique baroque? Le péché d'orgueil de l'ange donnait naissance à l'envie. N'est-ce pas le livre de la Sagesse (2,21) qui nous dit: inuidia autem diaboli mors intravit in orbem terrarum: imitantur autem illum qui sunt ex parte illius. Notre-Seigneur ne dit-il pas: Illi (pater diabolus) homicida erat ab initio. (Jn.8,44) Pourquoi le bon Dieu s'est-il donné la peine de nous faire part de son avis sur ce sujet. Pourquoi nous dérange-t-il par cet avertissement que nous répétons tous les soirs: adversarius vester diabolus tamquam leo rugiens circuit, querens quem devorari; le personnalisme envieux de celui qui pâche depuis le commencement nous regarde et nous avons tout lieu de le craindre davantage que tous ceux qui se moquent de notre sollicitude.

Mes adversaires prétendent que la primauté du bien commun étendue jusqu'à dans la vision bénifique est chose entièrement inintelligible et contradictoire. Ma conception serait si manifestement erronée qu'ils n'ont même pas songé à montrer où était la contradiction. Dans un petit livre récent intitulé The Screwtape Letters, l'auteur, C.S.Lewis, nous présente une correspondance entre un diable supérieur qui s'appelle Screwtape, et un diable inférieur, Wormwood, bénéficiaire des conseils du premier pour la séduction de ses clients terrestres. Dans la lettre XVII, Screwtape illumine son inférieur dans une sentence fort à propos. Permettez-moi de vous lire tout d'abord l'original: "The whole

philosophy of Hell rests on recognition of the axiom that one thing is not another thing, and, especially, that one self is not another self. My good is my good and your good is yours... Now the Enemy's philosophy is nothing more nor less than one continued attempt to evade this very obvious truth. He aims at a contradiction. Things are to be many, yet somehow also one."

The Good of one self is to be the Good of another. This impossible. He calls love, and this same monotonous panacea can be detected under all He does and even all He is—or claims to be."

Ce qui veut dire en français: "Toute la philosophie de l'enfer repose sur la reconnaissance de l'axiome qu'une chose n'est pas une autre chose, et, plus particulièrement, qu'un moi n'est pas un autre moi. Mon bien est mon bien et votre bien est le vôtre. Or, la philosophie de l'Enfer (c'est-à-dire de Dieu) n'est plus ni moins une tentative ininterrompue de contourner cette vérité pourtant très évidente. Il vise à une contradiction. Les choses doivent être multiples, et, en même temps, elles doivent être unes d'une certaine manière. Le bien de l'un fait être aussi le bien de l'autre. Cette chose impossible il appelle charité, et cette même panacée monotone se retrouve dans tout ce qu'il fait comme dans tout ce qu'il est—on prétend être."

"Vous conviendrez que Screwtape, lui aussi, s'exprime clair: En terminant, je vous dois un mot d'explication. La séance de ce soir est sous les auspices de la faculté de philosophie. Voici que mon allocution était plus théologique que philosophique. Veuillez à voir une preuve, qu'à notre faculté, la philosophie enseignée très expressément comme ancille de la théologie.